



Life Energy Motion

## LEM Group Politique de Santé et Sécurité

En tant qu'entreprise leader en mesure électrique, LEM conçoit les meilleures solutions pour l'énergie et la mobilité, garantissant que les systèmes de nos clients sont optimisés, fiables et sûrs. La sécurité est un élément fondamental de la stratégie du Groupe LEM.

### DOMAINE

Cette politique de santé et de sécurité s'applique à tous les employés potentiels et actuels de l'entreprise ainsi qu'aux personnes externes sur tous les sites LEM (par exemple : bénévoles, entrepreneurs, consultants).

### CONCENTRATION SUR LES RESSOURCES HUMAINES

Les dirigeants et le personnel contribuent activement aux principes de la politique de sécurité et s'efforcent de maintenir un haut niveau de sensibilisation et de savoir-faire sur tous les aspects liés à la sécurité.

### GESTION DU SYSTEME DE SECURITE

Nous avons besoin d'un système de gestion de la sécurité efficace dans chaque site de production et logistique pour garantir que l'identification et l'atténuation des risques sont au cœur de notre approche de gestion. Notre ambition est de prévenir les décès, les maladies professionnelles et les accidents du travail.

Les données sur le nombre d'incidents et d'accidents signalés pour chaque site LEM sont reportés au plus haut niveau de management.

### EQUIPE DE DIRECTION

La direction est responsable de la prévention des incidents, des blessures et des maladies sur le lieu de travail. Il fournira le meilleur soutien aux initiatives du programme de sécurité et prendra en compte toutes les suggestions des employés pour parvenir à un lieu de travail le plus sûr et le plus sain possible.

### SUPERVISION

Les superviseurs sont responsables de former les travailleurs aux pratiques de travail sécuritaires. Ils doivent appliquer les règles de sécurité de l'entreprise et s'efforcer

d'éliminer les conditions dangereuses. Les superviseurs doivent donner l'exemple en matière de sécurité.

## **COMITE SECURITE**

Le comité de sécurité comprend des représentants des employeurs et des employés qui sont chargés de recommander des améliorations en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Le comité est également responsable d'identifier les dangers et les pratiques de travail dangereuses, d'encourager la prévention des incidents et d'aider l'entreprise à évaluer le programme de prévention des accidents et des maladies.

## **EMPLOYES**

Tous les employés doivent et sont encouragés à participer aux activités du programme de sécurité et de santé, notamment : signaler immédiatement les dangers, les pratiques de travail dangereuses et les accidents à leurs superviseurs ou à un représentant du comité de sécurité. Ils doivent porter l'équipement de protection individuelle requis ; enfin, participer et soutenir les activités du comité de sécurité.

## **MANAGEMENT DE LA SECURITE DES SOUS TRAITANTS**

Toute personne présente dans les locaux de LEM, y compris les sous-traitants, doit se conformer aux mêmes exigences de sécurité que nos employés directs et doit respecter nos normes de formation en matière de sécurité.

Nous attendons de chaque individu – employé ou entrepreneur – qu'il assume la responsabilité de sa propre sécurité et de celle de ses collègues.

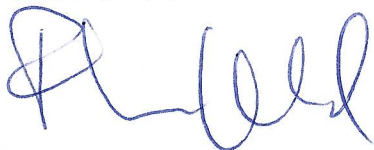
## **CONSEQUENCES DISCIPLINAIRES**

Les employés doivent suivre les instructions de santé et de sécurité et seront tenus responsables s'ils ne le font pas. Des mesures disciplinaires seront prises, si nécessaire, lorsque les employés ne respectent systématiquement pas les règles de santé et de sécurité.

Il est de la responsabilité de chacun de contribuer à un lieu de travail sain et sécuritaire.

Genève,

Frank Rehfeld



Chief Executive Officer